

PROCÈS VERBAL SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 20 mars à 19 heures, les Membres composant le Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Madame Marie France PARRAIN, Maire, pour la tenue de la séance ordinaire publique qui s'est déroulée en Mairie, à laquelle ils ont été convoqués par courriel le 11 mars 2025, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents :

Mme PARRAIN, Maire,

M. CAPITANIO, M. BARNOYER, Mme HERVÉ, M. CHAULIEU, Mme PEREZ, M. CADEDDU, Mme HARDY, M. BORDIER, Mme BEYO, M. MARIA

Adjoints au Maire

Mme VIDAL, MM. REMINIAC, SAMBA, HERBILLON, LEJEUNE, Mmes CHAPTAL, YVENAT, DELESSARD, HERMOSO, PAIRON, FRANCKHAUSER, MM. FRESSE, FRANCINI, Mme SOUBABERE, MM. TURPIN, MONFORT, Mmes DOUIS, VINCENT, MM. DELEUSE, MAROUF, TENDIL, Mme LEYDIER, M. SIMEONI, Mme LATOUR, MM. HUGON, BOUCHÉ, BETIS, Mme PANASSAC, M. MAUBERT

Conseillers Municipaux

Absents représentés :

conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales

M. LEFEVRE, ayant donné mandat à M. BORDIER

Mme PHILIPONET, ayant donné mandat à M. MARIA

M. BALLERINI, ayant donné mandat à Mme PEREZ

M. GORDE-GROSJEAN, ayant donné mandat à M. BARNOYER jusqu'à la question n°3

Mme LE ROUX, ayant donné mandat à M. BOUCHÉ

Les Membres présents formant la majorité des Conseillers en exercice peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code précité à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal pour la présente session.

M. CHAULIEU ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il accepte.

Ces formalités remplies la séance du Conseil Municipal a commencé à 19 heures.

Assistaient également au Conseil Municipal :

M. SOLER, Directeur Général des Services,

M. CARLIER, Directeur Général Adjoint des Services,

Mme BALLIN, Directrice Générale Adjointe des Services,

Mme DEBLONDE, Directrice Générale des Services Techniques,

Mme RAIMOND, Responsable du Secrétariat Général,

M. COELHO, Responsable du pôle des assemblées et de la Sécurité,

M. TACHEAU, Chargé de relations élus/administrés,

M. ROY, Directeur Général ESH – Maisons-Alfort Habitat.

Approbation du procès-Verbal du Conseil Municipal du 12 février 2025

Les Membres du Conseil Municipal, *APPROUVENT* le procès-verbal de la séance du mercredi 12 février 2025. M. Bouché, Mme Le Roux, s'étant abstenus, M. Betis, Mme Panassac, ayant voté contre.

Arrivée de Monsieur Nourdin MAROUF, Conseiller Municipal.

ADMINISTRATION GENERALE

1 – Adhésion au Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) des communes de Saint-Gratien (95), Coignières (78), Livry-Gargan (93), Quincy-s/s-Sénart (91) et Viry-Châtillon (91).

Sur le rapport de M. Cadeddu

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

AFFAIRES SCOLAIRES

2 – Revalorisation du forfait communal versé pour les élèves Maisonnais partant en classes de découvertes et non scolarisés dans les écoles communales de Maisons-Alfort à compter du 1^{er} septembre 2025.

Sur le rapport de Mme Latour

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

3 – Actualisation de la tarification de la restauration scolaire à compter du 1^{er} septembre 2025.

Sur le rapport de Mme Franckhauser

Après intervention de Mme Panassac

Après en avoir délibéré, voté par 41 voix, 4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

Arrivée de Monsieur Mathieu GORDE-GROSJEAN, Conseiller Municipal.

4 – Actualisation des tarifs des accueils préscolaires maternels et élémentaires à compter du 1^{er} septembre 2025.

Sur le rapport de Mme Franckhauser

Après intervention de M. Betis

Après en avoir délibéré, voté par 41 voix, 4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

5 – Actualisation des tarifs des accueils postcolaires maternels à compter du 1^{er} septembre 2025.

Sur le rapport de M. Simeoni

Après intervention de M. Betis

Après en avoir délibéré, voté par 41 voix, 4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

6 – Actualisation des tarifs des accueils postcolaires élémentaires à compter du 1^{er} septembre 2025.

Sur le rapport de M. Barnoyer

Après en avoir délibéré, voté par 41 voix, 4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

7 – Actualisation des tarifs des Accueils de Loisirs Sans Hébergement à compter du 1^{er} septembre 2025.

*Sur le rapport de Mme Leydier
Après intervention de Mme Panassac*

Après en avoir délibéré, voté par 41 voix, 4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

8 – Actualisation des tarifs des mini-séjours des Accueils de Loisirs Sans Hébergement à compter des vacances d'été 2025.

Sur le rapport de M. Turpin

Après en avoir délibéré, voté par 41 voix, 4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

9 – Actualisation du règlement des activités péri et extrascolaires à compter du 1^{er} septembre 2025.

*Sur le rapport de M. Maria
Après interventions de Mme Panassac, M. Maria, M. Betis*

Après en avoir délibéré, voté par 41 voix, 4 abstentions (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

10 – Approbation et autorisation donnée à Madame le Maire de signer la convention de partenariat avec la Métropole du Grand Paris pour la participation gracieuse aux activités culturelles et ludiques développées par le musée d'Orsay et le musée de l'Orangerie – Valéry Giscard d'Estaing.

*Sur le rapport de M. Maria
Après intervention de M. Maubert*

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

PERSONNEL

11 – Approbation de la possibilité de pourvoir des postes par voie contractuelle.

*Sur le rapport de Mme le Maire
Après intervention de Mme Panassac*

Après en avoir délibéré, voté par 41 voix, 4 abstentions (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

12 – Approbation de la création d'emplois saisonniers.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

13 – Contrats d'apprentissage : Approbation de la modification de la délibération DEL14RH210324 du 21 mars 2024.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

14 – Approbation de la modification de l'organisation du temps de travail des ATSEM et agents d'entretien et de restauration scolaire.

Sur le rapport de M. Maria

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

15 – Approbation de la modification du tableau des effectifs.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après interventions de Mme Panassac, M. Herbillon, M. Maria

Après en avoir délibéré, voté par 41 voix, 4 abstentions (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux).

AFFAIRES TECHNIQUES ET URBANISME

16 – Acquisition amiable d'un bien sis 6 rue Ernest Renan et autorisation donnée à Madame le Maire de signer l'acte authentique.

Sur le rapport de M. Capitanio

Après interventions de Mme Panassac, M. Maubert

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE

17 – Approbation de la convention d'occupation de locaux et d'espaces au profit de l'association Arc-en-Ciel au sein de la Ville de Maisons-Alfort.

Sur le rapport de Mme Hardy

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

18 – Approbation de la convention d'occupation d'un local au profit de l'association Chelem Club au sein de l'école élémentaire Parmentier.

Sur le rapport de Mme Latour

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

19 – Approbation de la convention de mise à disposition d'un espace au sein de la Maison de l'Environnement au profit de l'association Ligue pour la Protection des Oiseaux.

Sur le rapport de Mme Yvenat

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

20 – Approbation de la convention d'occupation d'un espace au sein de la médiathèque André Malraux au profit de l'association Club de lecture-Mieux connaitre.

Sur le rapport de Mme Hervé

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

21 – Approbation du lancement d'une consultation sous la forme d'une procédure d'appel d'offres relative à la maintenance et à l'entretien du matériel de restauration et d'hygiène du linge.

Sur le rapport de M. Barnoyer

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

AFFAIRES FINANCIERES

22 – Approbation de la garantie communale d'emprunt à SEQENS pour l'opération d'acquisition-amélioration de l'ensemble immobilier sis 68-70 avenue de la Liberté à Maisons-Alfort (36 logements dont 11 PLAI, 14 PLUS et 11 PLS) auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour un montant total de 3.950.076,00 euros – Modification de la délibération n°28 du Conseil Municipal du 5 décembre 2024.

*Sur le rapport de Mme Soubabere
Après intervention de M. Betis*

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

23 – Approbation de la garantie communale d'emprunt à l'ESH de Maisons-Alfort pour la construction de locaux d'activité, d'une surface de 1.540 m², dans le cadre de l'opération mixte de 182 logements sise 20 rue Charles Martigny à Maisons-Alfort auprès de la Banque Postale pour un montant de 6.127.343,00 euros.

*Sur le rapport de Mme Hervé
Après interventions de M. Betis, M. Maubert, M. Roy*

Après en avoir délibéré, voté par 44 voix. M. Capitanio ne prenant pas part au vote.

24 – Approbation de la garantie communale d'emprunt à l'ESH de Maisons-Alfort pour la construction de 49 logements en accession sociale (sous Bail Réel Solidaire), dans le cadre de l'opération mixte de 182 logements et de locaux d'activité sise 20 rue Charles Martigny à Maisons-Alfort auprès de la Banque Postale pour un montant de 10.061.679,00 euros.

Sur le rapport de Mme Douis

Après en avoir délibéré, voté par 44 voix. M. Capitanio ne prenant pas part au vote.

25 – Revalorisation de la «Bourse Culture» pour l'année 2025.

Sur le rapport de Mme Hardy

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

26 – Revalorisation de la «Bourse Sport» pour l'année 2025.

Sur le rapport de M. Bordier

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

27 – Revalorisation de la bourse communale de voyage scolaire versée aux élèves Maisonnais scolarisés dans l'enseignement secondaire (collèges et lycées) à compter du 1^{er} septembre 2025.

Sur le rapport de M. Maria

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

28 – Établissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois - Approbation du versement d'acomptes trimestriels du Fonds de Compensation de Charges Territoriales (FCCT) au titre de l'exercice 2025.

Sur le rapport de M. Capitanio

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

29 – Présentation de l'état annuel des indemnités perçues en 2024 par les élus. Sur le rapport de Mme le Maire

Ont pris acte.

30 – Budget principal - Vote du budget primitif de l'exercice 2025.

Sur le rapport de Mme le Maire

Après interventions de M. Maubert, M. Betis, Mme Panassac, M. Capitanio, M. Herbillon, M. Bouché

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Mouvements réels	77 275 000 €	83 910 000 €
930-Services généraux	15 241 954 €	691 000 €
931-Sécurité	2 776 020 €	180 000 €
932-Enseignement - Formation	15 332 370 €	1 726 000 €
933-Culture Jeunesse et Sports	15 956 782 €	2 792 000 €
934-Santé et Action sociale	8 999 574 €	4 759 000 €
935-Aménagement du territoire	5 569 940 €	559 000 €
936-Action économique	249 000 €	56 000 €
937-Environnement	86 000 €	0 €
938-Transports	4 203 360 €	327 000 €
941-Autres impôts et taxes	8 290 000 €	65 565 000 €
942-Dotations et participations	0 €	7 255 000 €
943-Opérations financières	570 000 €	0 €
Mouvements d'ordre	6 635 000 €	0 €
<i>946-Transferts entre sections</i>	<i>1 800 000 €</i>	<i>0 €</i>
<i>953-Virement à la section d'investissement</i>	<i>4 835 000 €</i>	<i>0 €</i>
TOTAL DE LA SECTION	83 910 000 €	83 910 000 €

Après en avoir délibéré, voté par 40 voix, 4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux), 1 abstention (M. Maubert)

SECTION D'INVESTISSEMENT	DÉPENSES	RECETTES
Mouvements réels	13 370 000 €	6 735 000 €
900-Services généraux	1 370 000 €	0 €
901-Sécurité	500 000 €	0 €
902-Enseignement - Formation	2 723 000 €	0 €
903-Culture Jeunesse et Sports	1 121 000 €	0 €
904-Santé et Action sociale	248 000 €	0 €
905-Aménagement du territoire	2 624 000 €	350 000 €
906-Action économique	300 000 €	0 €
907-Environnement	77 000 €	0 €
908-Transports	1 407 000 €	0 €
921-Taxes non affectées	0 €	400 000 €
922-Dotations et participations	0 €	2 000 000 €
923-Dettes et autres opérations financières	3 000 000 €	3 985 000 €
Mouvements d'ordre	0 €	6 635 000 €
<i>926-Transferts entre sections</i>	<i>0 €</i>	<i>1 800 000 €</i>
<i>951-Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>0 €</i>	<i>4 835 000 €</i>
TOTAL DE LA SECTION	13 370 000 €	13 370 000 €

Après en avoir délibéré, voté par 40 voix, 4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux), 1 abstention (M. Maubert)

Il est procédé au vote du total des subventions de fonctionnement attribuées dans le cadre du Budget Primitif de l'exercice 2025, pour un total de 2.922.411 euros.

Après en avoir délibéré, voté par 40 voix, 4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux), 1 abstention (M. Maubert)

En ce qui concerne les subventions attribuées aux 6 associations suivantes :

Office Municipal de la Culture

28 voix pour

4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux)

N'ont pas pris part au vote de cette subvention : Madame le Maire/C. Hardy/C. Yvenat/
N. Marouf/K. Perez/N. Franckhauser/A. Chaptal/B. Pairon/C. Hervé/T. Simeoni/
P. Francini/R. Maria/T. Ballerini

Musique et Danse

35 voix pour

4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux)

N'ont pas pris part au vote de cette subvention : Madame le Maire/C. Hervé/C. Hardy/
C. Delessard/T. Simeoni/S. Deleuse

Office Municipal des Sports

28 voix pour

4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux)

N'ont pas pris part au vote de cette subvention : Madame le Maire/B. Bordier/
T. Barnoyer/R. Maria/P. Lejeune/P. Francini/N. Marouf/F. Turpin/F. Monfort/
N. Franckhauser/C. Tendil/B. Pairon/T. Ballerini

Harmonie Municipale

39 voix pour

4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux)

N'ont pas pris part au vote de cette subvention : S. Chaulieu/B. Bordier

Association Mille Ans d'Histoire

40 voix pour

4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux)

N'ont pas pris part au vote de cette subvention : Madame le Maire

Comité de Jumelage

34 voix pour

4 voix contre (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux)

N'ont pas pris part au vote de cette subvention : Madame le Maire/C. Hervé/K. Perez/
B. Pairon/B. Bordier/A. Latour/ ML. Beyo

31 – Fiscalité communale - Vote du taux d'imposition des impôts directs locaux pour 2025.

Sur le rapport de: Mme le Maire

Après en avoir délibéré, voté par 40 voix, 5 abstentions (M. Bouché, M. Betis, Mme Panassac, Mme Le Roux, M. Maubert).

32 – Approbation des avenants aux conventions d'aide financière passées entre la Ville de Maisons-Alfort et les associations locales bénéficiant d'une subvention de fonctionnement annuelle supérieure à 23.000 euros.

Sur le rapport de Mme Hardy

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

VOEUX

33 – Vœu contre la fermeture de classes pour l'année scolaire 2025/2026.
Sur le rapport de Mme le Maire

Après en avoir délibéré, votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h35.

Le Maire

Marie France PARRAIN

Le Secrétaire de séance

Stéphane CHAULIEU